Vidéo

De l'apport de l'archéologie funéraire à la connaissance des sociétés passées aux Antilles

ROMON, THOMAS Saint-Claude 2016

Résumé

Cette communication porte sur l'archéologie funéraire, c'est-à-dire la fouille et l'étude des sépultures. Après un aperçu très rapide du contexte géographique et chronologique, Thomas Romon, présente les techniques et les limites de cette discipline. Puis a travers des exemples de sépultures précolombiennes et d'époque coloniale récemment fouillées sur le territoire de la Guadeloupe, ce que l'archéologie funéraire apporte a la connaissance des populations du passé : à l'échelle de l'individu, de la population, des gestes et des pratiques funéraires.

Informations

Extrait:	« L'ARCHÉOLOGIE URBAINE, L'ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE ET L'ARCHÉOZOOLOGIE : APPORTS DES DISCIPLINES ARCHÉOLOGIQUES À LA CONNAISSANCE DES SOCIÉTÉS PASSÉES DES ANTILLES », LE 11 MARS 2016
Edition:	Institut national de recherches archéologiques préventives (France),Saint-Claude,11mars2016
Langues:	Français
Provenances:	Université des Antilles
Type de contenu - document:	Vidéo - Colloque & conférence
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Audience:	Tout public
Format:	video/mp4

Mots clés

ARCHÉOLOGIE

ARCHÉOZOOLOGIE

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE

REPRÉSENTATIONS ET IDENTITÉS

ARCHÉOLOGIE

GUADELOUPE ANTILLES FRANÇAISES

21E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Citer ce document

Romon Thomas, "De l'apport de l'archéologie funéraire à la connaissance des sociétés passées aux Antilles", 2016. Extrait de: *« L'archéologie urbaine, l'archéologie funéraire et l'archéozoologie : apports des disciplines archéologiques à la connaissance des sociétés passées des Antilles », le 11 mars 2016*, Colloque & conférence, Institut national de recherches archéologiques préventives (France), Saint-Claude, 11 mars 2016. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 31 octobre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/FICHIERS/V16055.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés